

Année Refondation
Carnet de Route de l'Unité pastorale refondée des Cinq clochers
Pour les années pastorales 2019 – 2022

1° Pourquoi un carnet de route ?

De 2011 à 2013, notre diocèse de Tournai a vécu un synode diocésain. Ce synode a coïncidé avec la célébration du 50^e anniversaire de l'ouverture du concile Vatican II. L'histoire de l'Eglise démontre qu'il faut plusieurs dizaines d'années pour qu'un concile œcuménique porte ses fruits ; cela reste vrai à notre époque, malgré les moyens de communication beaucoup plus faciles et rapides que nous connaissons aujourd'hui. Certains aspects du concile Vatican II ont déjà porté de nombreux et beaux fruits dans notre Eglise diocésaine de Tournai : la conscience que l'annonce de l'Evangile est la tâche de tous les baptisés, la part que chaque membre du Peuple de Dieu est appelé à prendre pour faire vivre l'Eglise, l'importance de la Parole de Dieu comme source de l'agir chrétien et de la vie spirituelle, la liturgie comprise comme l'action de tout le Peuple de Dieu, le dialogue œcuménique et interreligieux, l'ouverture bienveillante au monde qui est le nôtre en partageant ses joies et ses espérances, ses tristesses et ses angoisses, l'implication de l'Eglise auprès des plus pauvres et avec eux, pour la construction d'un monde meilleur qui soit comme un germe du Règne de Dieu.

Comme pour toute réalité vivante, l'Eglise évolue. Elle est « toujours à réformer », comme aimait dire le pape saint Jean XXIII. Cette adaptation nécessaire de l'Eglise s'inscrit dans l'évolution plus large de notre monde. Certaines évolutions de notre temps nous apparaissent spontanément comme étant riches de promesses et de mieux être ; d'autres peuvent nous poser question, voire nous inquiéter. Les avancées technologiques fulgurantes, les mélanges toujours plus importants de population, la manière de concevoir la liberté individuelle et la privatisation des options de vie concrète : tout cela nous fait vivre aujourd'hui dans un monde pluriel et largement sécularisé, au sens où ce n'est plus le sentiment religieux ou l'influence d'une religion qui dicte l'agir individuel et collectif. Cela peut conduire certains croyants à des extrêmes : soit à diluer la foi qu'ils ont reçue en héritage, soit à la vivre de façon crispée. Notre Eglise catholique en Hainaut, pour sa part, tient à affirmer que notre Dieu aime le monde et les hommes d'aujourd'hui, que le Christ nous précède sur les chemins que nous empruntons quotidiennement – chemins sur lesquels il nous envoie –, et que l'Esprit-Saint continue à souffler en nous réservant d'heureuses surprises.

C'est vrai, les catholiques en Hainaut font l'expérience de devenir une minorité. En même temps, notre Eglise diocésaine a plus que jamais conscience d'avoir à témoigner du Christ vivant aujourd'hui parmi nous, et à transmettre le bel et grand héritage de la foi chrétienne, qui a profondément imprégné le paysage et nos populations, et qui aujourd'hui encore peut réjouir le cœur de nos frères et sœurs en humanité. Le synode diocésain avait choisi pour devise cette phrase de Jésus : « Je suis venu pour que tous aient la Vie, la Vie en abondance » (Jn 10,10). Et le pape François ne cesse de nous rappeler que l'authentique joie de l'Evangile renaît dans les cœurs, dès qu'on ose partager la foi que l'on a reçue. Aujourd'hui encore, Jésus nous dit : « Allez » !

2° L'horizon vers lequel avancer : une Eglise qui soit « sacrement » du Christ

Dans sa lettre pastorale du 30 novembre 2014 « Pour que tous aient la Vie, la Vie en abondance » (pp. 6 à 33), Mgr Harpigny explique comment s'est progressivement imposée à lui la question fondamentale qu'il estimait devoir poser au Peuple de Dieu en Hainaut : **comment être pour aujourd'hui une Eglise qui soit « sacrement » du Christ ?**

Cette question repose sur une conviction essentielle à la foi chrétienne : **le Christ est venu pour les êtres humains de tous lieux et de tous temps, et donc pour les habitants du Hainaut d'aujourd'hui !** En Jésus mort et ressuscité, Dieu ne cesse de manifester son amour immense pour l'humanité entière, qu'il souhaite faire vivre de son Esprit.

Cette conviction essentielle implique, dans l'environnement sécularisé qui est le nôtre, une **première « conversion pastorale »** : les ministres au service de l'Évangile ne peuvent se contenter d'être les « aumôniers » des catholiques – c'est-à-dire se satisfaire de se mettre au service de ceux qui sont déjà des croyants qui se réunissent –, mais ils sont envoyés à tous les hommes. Plus largement, la mission de l'Église comme telle – et donc de toute Paroisse – doit avoir comme préoccupation constante de proposer le Christ à ceux qui ne l'ont pas encore rencontré ; elle ne peut concentrer l'essentiel ou l'exclusivité de son action à nourrir la foi de ceux qui sont déjà catholiques.

Cela implique une **deuxième « conversion pastorale »** : transformer l'action ecclésiale pour aller à la rencontre de nos contemporains, et non pas attendre que ceux-ci s'intègrent purement et simplement dans les manières de faire et de vivre en Église qu'ont ceux qui actuellement la fréquentent.

A cet égard, des propos essentiels du concile Vatican II demeurent d'une actualité étonnante : *« Le Christ est la lumière des peuples ; réuni dans l'Esprit Saint, le saint Concile souhaite donc ardemment, en annonçant à toutes les créatures la bonne nouvelle de l'Évangile, répandre sur tous les hommes la clarté du Christ qui resplendit sur le visage de l'Église (cf. Mc 16, 15). L'Église étant, dans le Christ, en quelque sorte le sacrement, c'est-à-dire à la fois le signe et le moyen de l'union intime avec Dieu et de l'unité de tout le genre humain ».* (Constitution dogmatique *Lumen Gentium*, n°1).

Cette conviction que le Christ est susceptible de parler à tout être humain est comme vérifiée par un phénomène en expansion lente mais réelle : chaque année, de plus en plus d'adultes en Hainaut veulent devenir chrétiens ou renouer avec la foi de leur baptême jadis reçu ! Les chemins de cette rencontre avec le Christ sont variés et parfois surprenants. Dans les temps actuels, il n'est pas rare que ce soit à partir d'une liturgie bien déployée que des personnes étrangères à la foi chrétienne soient touchées par le mystère de Dieu. Les « pratiquants habituels » l'oublient trop souvent : nos rites et nos sacrements, la beauté du patrimoine chrétien habité par une véritable communauté, ont la capacité d'ouvrir une brèche dans un univers occidental où la dimension transcendante de l'existence est étouffée.

Cela entraîne une **troisième « conversion pastorale »** : la liturgie n'est plus à considérer comme le point d'aboutissement d'un processus d'évangélisation, ou comme un moment spirituel à côté d'une foi qui se veut d'abord engagée dans la réalité sociale, mais elle participe pleinement de la « première annonce » au monde du Christ mort et ressuscité. En particulier, l'Eucharistie dominicale est le signe par excellence de la raison d'être et de la mission de l'Église : offrir d'entrer dans une union intime avec Dieu et former un peuple qui annonce l'unité du genre humain.

Cela appelle une **quatrième « conversion pastorale »** : retrouver un art de célébrer l'Eucharistie dominicale qui nourrisse profondément la vie d'hommes et de femmes qui cherchent à rencontrer le Christ et à vivre de lui durant la semaine.

Cet horizon a été la visée du synode diocésain de Tournai, du début à la fin de son processus. Les quatre conversions évoquées ci-dessus sont en quelque sorte des passages obligés pour y être fidèle. Quant aux 60 décrets du Cahier des décrets synodaux promulgués le 30 novembre 2013, ils *« donnent des repères pour devenir en quelque sorte 'sacrement' de l'union avec Dieu et de l'unité du genre humain »* (Cahier des Décrets synodaux, note préliminaire, p. V).

Le présent document est un fruit du synode et de sa mise en œuvre dans l'Unité pastorale des Cinq Clochers. Celle-ci évolue progressivement vers une Paroisse nouvelle, sur base des décrets synodaux promulgués le 30 novembre 2013. Ce carnet de route est élaboré au terme de l'année « Refondation », dans un travail de réflexion mené par les chrétiens de l'Unité pastorale, accompagnés par l'Equipe diocésaine d'accompagnement pastoral. Relu par notre Evêque, co-signé par lui et par le curé qui préside l'Unité pastorale, il engage celle-ci pour les 3 années à venir. Au terme de cette étape, une évaluation du chemin parcouru sera nécessaire, en vue d'actualiser le carnet pour la route des années suivantes.

Le présent carnet de route se doit d'abord de préciser l'horizon visé, et ce que cela implique comme attitude ; pour garder le cap, il est capital de se le rappeler régulièrement. Il énumère ensuite les décisions mûries en cette année « Refondation » 2018-2019, décisions qui engagent pour les 3 prochaines années et qui sont les fondations de la future Paroisse nouvelle envoyée en mission par notre Evêque ; enfin, il balise les étapes ultérieures à envisager, de façon à ce que les chrétiens en route parmi les habitants de Dottignies, Herseaux et Luigne forment la « Maison que Dieu lui-même construit » (1 Co 3, 9).

3° A court terme : les pas à faire maintenant, discernés durant l'année Refondation

Dans la foulée de l'assemblée du 6 octobre 2018 où il fut rappelé aux baptisés de la région pastorale de Mouscron quels étaient les grands enjeux du synode et de l'Eglise de demain chez nous, des Groupes de travail se sont mis en place dans notre Unité pastorale et ont discerné les pas les plus urgents pour avancer vers une Eglise locale qui soit davantage sacrement du Christ.

Au terme du discernement mené durant l'année « Refondation », voici ce qui apparaît comme actions prioritaires pour les 3 années à venir.

3.1. Liturgie et célébrations

Le décret 32 du synode diocésain nous demande de redécouvrir le sens profond de la liturgie et d'entrer dans la signification de l'assemblée dominicale, et par conséquent de l'eucharistie. En effet, l'eucharistie est au cœur de notre foi et, en célébrant le mystère pascal du Christ, la liturgie nous fait entrer dans la joie de vivre ensemble à travers l'écoute de la Parole de Dieu et le partage du Corps et du Sang du Christ (décret 33).

Pour nous aider à vivre cette démarche, il est nécessaire de mettre sur pied **une équipe liturgique** sous la responsabilité directe du curé (décret 9). Elle comptera dans ses rangs des représentants des Cinq clochers mais également des personnes ayant un rôle actif dans les célébrations (sacristains/sacristines, lecteurs/lectrices, animateurs/animateuses des chants, organistes...).

- Les membres de cette équipe liturgique auront à cœur de répercuter toutes les initiatives dans le domaine de l'action liturgique, et seront invités à se former au sens profond de la liturgie, notamment en faisant appel aux services diocésains (décret 32).
- La première mission de cette équipe liturgique sera d'harmoniser la liturgie dans les différents lieux de culte tout en préservant les spécificités et sensibilités des différentes communautés. Elle viendra en aide aux acteurs locaux (équipes liturgiques locales, groupes de catéchèse, écoles...) afin qu'ils ne se sentent pas seuls et puissent concevoir et mettre sur pied des célébrations vivantes et de qualité.

- Afin de mettre en valeur les lieux où se déroule la liturgie, l'équipe liturgique collaborera avec les équipes en charge de la décoration florale harmonisée avec les temps liturgiques et suscitera des vocations là où il n'y a encore personne.
- L'équipe liturgique mettra sur pied des temps de célébrations uniques pour l'ensemble des Cinq Clochers en veillant à la constitution d'un répertoire commun de chants à enrichir au fil des années.

Ces **célébrations en Unité** pourraient suivre les temps forts de l'année liturgique et/ou prendre la forme de messes des familles destinées particulièrement aux enfants de la catéchèse et à leurs parents.

Actuellement, il y a encore au moins **une célébration dominicale dans chaque lieu de culte** de l'Unité pastorale. Il est décidé de garder une seule célébration dominicale dans chaque clocher. La réflexion sur le rythme et les horaires des célébrations, ainsi que la désignation d'une église privilégiée pour les moments en Unité (décret 33) sont confiées au futur conseil pastoral.

3.2. Accueil et attention à tous

Le décret 34 du synode diocésain met un accent tout particulier sur l'accueil. C'est un service qu'il faudra mettre sur pied afin que toute personne qui franchit le seuil de l'église, habitué ou personne de passage, fasse l'objet d'un accueil personnalisé de la part des prêtres et de paroissiens volontaires pour cette tâche.

Comme il est plus facile d'accueillir les personnes en leur offrant quelque chose, chaque clocher est invité à prévoir la distribution de feuillets pour suivre la célébration (célébrations particulières) ou de feuilles avec les textes du jour accompagnés ou non de chants (célébrations habituelles).

Toujours dans cet esprit, on sera attentif à accueillir tous ceux qui nous rejoignent à certaines occasions : familles en deuil, couples présentant un enfant au baptême, familles vivant une démarche de catéchèse, catéchumènes, jeunes...

Enfin, il serait bon d'organiser des temps de convivialité à l'issue de certaines célébrations particulières.

Mais la solidarité doit aussi se vivre **au sein de la communauté chrétienne** ! La solidarité au sein de la communauté, c'est être attentif les uns aux autres. « Tiens ! telle personne qu'on voit souvent n'est pas là... où est-elle ? elle habite ta rue ! » une petite carte, une visite, les croix de baptême, de décès... sont autant d'occasions pour (re)nouer la relation.

3.3. Initiation chrétienne et catéchèse

La catéchèse, c'est découvrir le Christ (« devenir chrétien ») et grandir dans la foi (« vivre en chrétien ») ; c'est une démarche que l'on peut vivre tout au long de sa vie.

Une démarche catéchétique de 3 années en continu est proposée aux enfants qui ont entre 7 et 10 ans, telle que souhaitée par le projet catéchétique diocésain, afin de les préparer à la confirmation et à l'eucharistie ainsi qu'à la vie en Eglise. Mais l'initiation à la vie chrétienne par les sacrements du baptême, de la confirmation et de l'eucharistie sera aussi accueillie à tout âge.

Une **équipe de l'initiation chrétienne et de la catéchèse** (décret 9) coordonne la catéchèse sur l'ensemble des clochers. Cette équipe sera particulièrement attentive à la **formation** des catéchistes.

Elle veillera à proposer des **messes des familles** qui pourraient s'inscrire dans des temps forts activités plus larges organisées en matinée, comme par exemple une marche, un témoignage, des jeux de sociétés coopératifs ou religieux, un atelier cuisine, un repas en commun...

L'Unité pastorale fera la promotion des **groupes de partage de la Parole et de la vie** (décret 40), des veillées de prière, des temps d'adoration, des pèlerinages, et elle veillera à susciter de nouveaux groupes.

3.4. Communication

La communication de notre vie paroissiale doit être **attractive** : visible (attirant l'attention et bien située pour être vue par tous) et lisible (importance d'être bien clair). Elle devrait être mieux organisée. Il est nécessaire d'utiliser de nouveaux modes de communication et d'optimiser la diffusion pour toucher un public plus large. Une meilleure communication permettra de toucher largement, au-delà des cercles habituels. Et pourquoi ne pas organiser une formation pour les personnes qui s'y impliquent ?

Il est nécessaire de créer un **site internet** reprenant les différentes informations. Il y sera notamment fait une place importante aux jeunes et à leurs activités, ainsi qu'aux différentes propositions faites aux familles.

On veillera à améliorer le journal « **Echo des 5 Clochers** » : un périodique version papier, gratuit, moins fréquent mais plus riche en informations et plus coloré, complété d'une version électronique.

Il est aussi nécessaire de revoir **l'affichage dans nos églises**, et d'en améliorer la visibilité.

Il est aussi important de soigner les **annonces en fin de célébration**. Elles peuvent entre autres être le moment de donner un écho des activités qui se sont déroulées et des orientations de l'EAP et/ou du Conseil pastoral.

3.5. Visiteurs de malades

On constituera une **équipe des visiteurs de malades** pour l'Unité pastorale, il s'agit d'une réelle urgence pour l'Unité pastorale. Cette équipe sera attentive non seulement aux personnes malades, mais aussi à toutes sortes de solitudes et d'exclusions qu'il faut pouvoir rejoindre : personnes seules, personnes âgées... La première des solidarités à vivre est la rencontre et l'écoute accueillante. Et les paroisses veilleront à soutenir les chrétiens qui assument aujourd'hui avec cœur la mission de visiter les personnes malades, âgées, isolées ou exclues. Cette équipe se constituera un annuaire avec les coordonnées des associations et relais locaux qui peuvent répondre à certaines demandes d'aide ou de soutien pour les personnes malades ou âgées.

Pour faire appel à de nouvelles personnes qui souhaitent s'engager comme visiteurs, les noms des responsables à contacter seront affichés dans chaque paroisse. Ces nouveaux visiteurs seront encadrés et formés par des rencontres d'équipe.

Le chantier est très vaste parce qu'il y a beaucoup de **maisons de repos** dans l'Unité pastorale. Par ailleurs, c'est une mission enrichissante mais parfois lourde sur le plan affectif. Elle suppose de bien s'y préparer. D'où l'importance de faire équipe.

Une **messe pour les malades** sera célébrée annuellement dans l'Unité pastorale, afin de sensibiliser l'ensemble des communautés.

3.6. Jeunes

L'attention aux jeunes nécessite **que l'on aille vers eux**, comme une disposition fondamentale d'ouverture et d'attention missionnaire. Il est suggéré de mettre en place des **équipes-relais**, qui prendront contact avec les écoles, les mouvements de jeunesse, etc., pour connaître leurs attentes et faire relais envers la paroisse.

Il est souhaitable qu'il y ait une présence représentative de la paroisse aux moments forts de leurs activités.

On sera attentif aux jeunes dans nos célébrations, et on leur proposera de participer à certains moments forts (célébration de Noël, moments de recueillement...).

L'Unité pastorale sera aussi attentive à la mise en œuvre des décrets du synode des jeunes de notre diocèse.

3.7. Familles et couples

A la suite du synode diocésain des familles, dont les résolutions ont été publiées le 3 juin 2018, nous voulons être attentifs aux familles dans leur diversité.

Une **équipe** sera constituée pour porter cette attention dans notre Unité pastorale.

Elle veillera à proposer des **soirées conviviales** aux couples ayant désiré poursuivre leur réflexion et leur cheminement : invitation aux nouveaux mariés de l'année, soirées « Vie et Evangile ».

Une activité annuelle conviviale (marche, messe, repas...) sera proposée aux familles.

Il est aussi important de soigner la **préparation au mariage**, et qu'elle soit portée par des couples et les prêtres et diacres.

3.8. Au service de la pastorale

3.8.1. Conseil pastoral

Un Conseil pastoral de l'Unité pastorale refondée sera créé. Il prendra ses fonctions lors du lancement de l'Unité pastorale refondée, le 16 novembre 2019. Le Conseil sera représentatif des diverses cellules de vie de l'Unité pastorale où le témoignage du Christ est proposé et vécu. Comme les décrets 7 et 8 du synode diocésain le demandent, le Conseil pastoral sera composé de personnes-relais des clochers et de personnes « portant des responsabilités pastorales dans des secteurs de la mission de l'Eglise exercés sur le territoire de la paroisse sans dépendre forcément de la vie paroissiale. »

Travaillant avec l'EAP dans un climat de confiance et de collaboration, le Conseil pastoral sera un « lieu privilégié d'échange et de discernement avec l'EAP, à propos de la mise en œuvre de la mission de l'Eglise pour la population habitant le territoire de la paroisse (Unité pastorale) » (décret 7). Sa dynamique s'inspirera du document diocésain *Le conseil pastoral. Vivre la synodalité en paroisse* paru en janvier 2016.

Pour les trois années à venir, les instances suivantes seront rendues présentes au conseil pastoral pour former autant de cellules de vie d'un même corps :

Les clochers :

- Dottignies (Saint-Léger)
- Herseaux-Gare (Christ-Roi)
- Herseaux-Place (Saint-Maur)
- Herseaux-Ballons (Saint-Jean-Baptiste)
- Luingne (Saint-Amand)

Les secteurs :

- Equipe de l'initiation chrétienne et de la catéchèse
- Liturgie
- Communication
- Enseignement et pastorale scolaire : 1 représentant du Fondamental et 1 représentant du Secondaire
- Mouvements de jeunesse (Scouts à Dottignies, Patro Christ-Roi, Scouts à Luingne)
- Visiteurs de malades
- Couples et familles
- Solidarité (St Vincent de Paul et maison Cardijn)
- ASBL
- Fabriques d'Eglise
- Relais-Jeunesse

Les personnes désignées pour les 3 ans à venir dans chacune de ces instances figurent en annexe de ce carnet de route. **Les personnes-relais des clochers** reçoivent une certification de notre Evêque.

Ce conseil pastoral qui travaillera en lien avec l'EAP remplace les actuels conseils paroissiaux, qui deviennent des équipes d'animation des clochers.

3.8.2. L'Equipe d'Animation Pastorale

Le 16 novembre 2019, lors de la célébration de lancement de l'Unité pastorale refondée, une nouvelle EAP sera envoyée en mission pour 3 ans. Sa composition figure en annexe de ce carnet de route.

3.8.3. Le centre pastoral

Le centre pastoral se situera à Luingne (rue curiale, 5).

Dans ce centre, on mettra en place un secrétariat pour l'ensemble des Cinq Clochers, afin d'organiser et centraliser les demandes, et de mettre en place un agenda électronique commun.

Les antennes du secrétariat dans les clochers gardent leur pertinence de proximité, et continueront leur service.

On veillera également à regrouper dans le centre pastoral les différentes archives paroissiales et fabriennes.

3.8.4. La gestion du temporel

Un **Groupement de Fabriques d'église** existe pour la commune de Mouscron, permettant d'échanger et d'unifier les points de vue dans le dialogue avec la Commune. Mais il serait souhaitable de prévoir, de

temps à autre, des rencontres des Fabriques des Cinq Clochers pour coordonner ce qui concerne l'Unité pastorale.

La question de l'**ASBL de la paroisse nouvelle** est en réflexion. Une ASBL existe depuis longtemps pour l'ensemble des paroisses de Mouscron. Cette ASBL fonctionne bien, mais le point de vue de l'Unité pastorale des Cinq Clochers n'est pas toujours suffisamment pris en compte. Il est nécessaire de réunir les gestionnaires et les responsables pastoraux des deux Unités pastorales pour décider d'une éventuelle scission en deux ASBL ou d'une meilleure représentation des deux Unités pastorales dans les instances de l'ASBL actuelle.

On veillera à intégrer dans l'ASBL les trésoreries des différentes caisses paroissiales.

4° A moyen terme : d'autres résolutions des Groupes de travail et continuer à mettre en œuvre les décisions du synode diocésain

4.1. Résolution des Groupes de travail : Solidarité

La diaconie est témoignage de la richesse de l'amour de Dieu qui se donne aux plus petits.

La question des solidarités est importante, mais elle apparaît comme moins urgente dans l'Unité pastorale, dans la mesure où de nombreuses initiatives existent déjà. Les solidarités en paroisse sont complémentaires au travail des associations ou organismes publics et ne les remplacent pas. A Herseaux, Luigne et Dottignies, on a la chance de pouvoir compter sur un tissu social, associatif et public très présent avec de nombreuses solidarités matérielles et de soutien.

La priorité est donc de **soutenir ce qui existe**, plutôt que lancer de nouvelles choses. Les chrétiens sont invités à s'engager, dans la mesure de leurs possibilités, dans l'un ou l'autre service, dans un esprit de respect mutuel et de solidarité.

Afin de pouvoir orienter au mieux les personnes en difficulté, l'Unité pastorale demandera à la commune de Mouscron de mettre à disposition un **annuaire social** reprenant par exemple les abris de nuit, aide à l'enfance, soutiens aux femmes seules, resto du cœur, soutien aux réfugiés, maison de la santé... Les différents services d'aide de la paroisse seront communiqués également.

Le groupe solidarité et périphérie encouragera le dialogue et la collaboration entre les différentes antennes de **Saint-Vincent-de-Paul** des Cinq clochers. Il faut souligner aussi le travail fait par la Maison Cardijn. Les associations de Saint-Vincent-de-Paul impliqueront davantage la communauté dans leur action en l'informant sur les projets menés, en faisant des appels en cas de besoins particuliers (collecte de vêtements et jouets...). Les paroisses veilleront en retour à intégrer davantage les associations Saint-Vincent-de-Paul dans la vie paroissiale et la mission de l'Eglise.

4.2. Autres décisions du synode diocésain

Pour évoluer vers une Paroisse nouvelle, voici ce que demandent encore les décrets du synode diocésain. Ces éléments sont repris dans l'ordre où ils sont présentés dans le *Cahier des décrets synodaux* auquel il convient de se référer, en sachant que, pour certains d'entre eux, diverses fiches de travail ont été élaborées par les services pastoraux diocésains concernés, pour guider leur compréhension et leur mise en œuvre.

1. Mise en place d'une équipe de la diaconie (décret 9, cf. fiche « diaconie »).
2. Collaboration avec les écoles catholiques et les maîtres de religion catholique de l'enseignement officiel (décret 10, cf. fiche « 7 clés pour que l'école rencontre la paroisse », et balises des services diocésains de l'Enseignement).
3. Formations pour les acteurs liturgiques (décret 35).
4. Formations à la prière (décret 36).
5. Mise en place de liens avec des lieux-sources (décret 39).
6. Liens à établir avec une communauté de vie consacrée (décret 42).
7. Réflexion sur les relations entre la Paroisse nouvelle et les prêtres qui y vivent (décret 52).

5° Paroisse nouvelle ou Unité pastorale refondée ?

En guidant la route pour les 3 années à venir, le présent carnet laisse bien entendre que c'est un long chemin que le synode diocésain nous invite à prendre. C'est surtout un chemin d'évolution en profondeur auquel le synode diocésain de Tournai nous invite, personnellement et communautairement. Le décret 16 parle d'un processus qui démarre en 2014, et qui doit engager toutes les Unités pastorales du diocèse dans les 5 années à venir à partir de 2014 (cf. aussi décret 4).

Le changement officiel et formel qui, au plan canonique, transformera les Unités pastorales en Paroisses Nouvelles (au nombre de 49 pour le diocèse, fusionnant les 576 paroisses actuelles) se fera par un décret de notre évêque, quand les éléments canoniques et civils seront suffisamment mûrs pour opérer ce changement juridique.

En attendant, il vaut donc mieux rester dans l'appellation « Unités pastorales », que l'on qualifiera de « refondées » au terme de l'année de Refondation qui lance structurellement l'évolution vers la Paroisse nouvelle. On évitera donc de parler, de manière officielle (et notamment dans les organes de communication) de « paroisse nouvelle » avant l'heure... Même si on peut le faire officieusement, pour stimuler peu à peu les évolutions de mentalité, de même qu'il sera bon de s'habituer dès maintenant à l'emploi de l'appellation « clocher » pour évoquer les paroisses actuelles.

Plus fondamentalement que les mots – qui ont leur importance –, c'est la démarche de fond, et les conversions pastorales qui l'impliquent, qui doivent mobiliser l'attention et les énergies des baptisés de notre Eglise diocésaine, appelée à être « sacrement du Christ » pour les habitants de notre Hainaut.

xxXxx

Ce carnet engage l'Unité pastorale refondée des Cinq clochers pour les 3 ans à venir, à dater de ce 16 novembre 2019.

Unité pastorale Refondée des Cinq Clochers

Annexe au carnet de route – 16 novembre 2019

Composition de l'Equipe d'Animation Pastorale (EAP)

- Père Christian Chuma FAKAGE NTAKOBANJIRA, curé
- Père Emmanuel BARHAKOMERWA, vicaire
- Monsieur Marc VAN HOLLEBEKE, diacre
- Madame Bertrande NAESSENS – VAN LEYNSEELE
- Monsieur Guillaume CALLENS
- Madame Marianne CHRISTIAENS

Composition du Conseil Pastoral (CP)

Personnes-relais des clochers

- Clocher Saint-Léger à Dottignies : Monsieur Philippe STICHELBOU
- Clocher Saint-Jean-Baptiste à Herseaux-Ballons : Monsieur Jean DANEL
- Clocher du Christ-Roi à Herseaux-Gare : Alexandre VAN DEN BORRE
- Clocher Saint-Maur à Herseaux-Place : Jhonny CLIPET
- Clocher Saint-Amand à Luigne : Monsieur Jean-Paul PYLLISER

Représentants des services

- Equipe de l'initiation chrétienne et de la catéchèse : Madame Sandrine RONDELAER
- Liturgie : Monsieur Jean-Paul PYLLISER
- Communication : Madame Françoise HOSPIED
- Ecoles de l'enseignement fondamental : Madame Isabelle VANDERMEERSCH
- Ecoles de l'enseignement secondaire : Monsieur Guillaume CALLENS
- Mouvements de jeunesse : Madame Laure ALLEMAN
- Visiteurs de malades : Madame Elisabeth DEPLASSE-DEFRASNES
- Jeunes, couples et familles : Monsieur André DENAUW
- Solidarité : Madame Bertrande NAESSENS – VAN LEYNSEELE
- ASBL : *à pourvoir*
- Fabriques d'Eglise : Monsieur Albert VANDESOMPELE
- Relais-Jeunesse : *à pourvoir*